

L'œil du REP



RÉSEAU D'ENQUÊTEURS PRIVÉS

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

La notion de "vie privée" :
Une mosaïque pas si mondialisée

DERRIÈRE L'OBJECTIF

Le Grand Prix Mario Kart

FOCUS MATÉRIEL

Cartes SD :
Bien comprendre pour bien acheter

GRAND ANGLE

Les biais cognitifs dans l'investigation :
Comment en tirer profit ?

TRIBUNE INVITÉE

ALFA nous présente : HUNTER GAME

©L'œil du REP | Création originale du REP
n°07 - Février 2025

www.reseau-enqueteurs-privés.fr

04

L'ÉDITO DES ADMINS

07

DERRIÈRE L'OBJECTIF

Le Grand Prix Mario Kart

13

GRAND ANGLE

Les biais cognitifs dans l'investigation : Comment en tirer profit ?

34

TRIBUNE INVITÉE

ALFA nous présente :
HUNTER GAME

42

JEUX - SOLUTIONS

05

ACTU JURISPRUDENCE

CNAPS et antécédents judiciaires

10

PORTRAIT D'ARP

Barbara LÉONARD

24

FOCUS MATÉRIEL

Cartes SD :
Bien comprendre pour bien acheter

37

AU DELÀ DES FRONTIÈRES

La notion de "vie privée" :
Une mosaïque pas si mondialisée



INSPIRATION DE CONTENU

MEMBRES DU REP

REMERCIEMENTS SPÉCIAUX

MAGALI BURGOS (ALFA)
BARBARA LÉONARD

RÉDACTEURS DANS CE NUMÉRO

ANTHONY BRUNELIÈRE
MAGALI BURGOS (ALFA)
CAROLE FRÉMY
GEOFFREY PAGÈS-GALDILOLO
VICTOR PISSARRO
ÉMELINE STRENTZ

RÉDACTRICE EN CHEF

CAROLE FRÉMY

FONDATEUR DU REP

OLIVIER GROLEAU

ADMINISTRATEURS DU REP

CAROLE FRÉMY
OLIVIER GROLEAU

ILLUSTRATIONS

IA / DALL-E

PARTENAIRE DANS CE NUMÉRO





L'ÉDITO DES ADMINS

Voici votre nouveau numéro, prêt à être dévoré !

Nous avons une fois de plus réuni le meilleur de l'investigation et de l'analyse pour vous accompagner dans vos planques.

En ce mois de février, focus sur le matériel avec une analyse détaillée des cartes SD. Vous en avez sûrement 50 mais... Savez-vous les déchiffrer ?

Cap sur l'international avec une exploration des droits à la vie privée aux quatre coins du globe. Entre surveillance massive, législations protectrices et zones de non-droit, comment les États arbitrent-ils entre sécurité et libertés individuelles ? Un tour d'horizon essentiel.

Au menu encore, jurisprudence, chronique piquante, nouvelle interview de détective ou encore votre "Grand Angle" sur les biais cognitifs, ces filtres invisibles qui façonnent nos décisions, parfois à notre insu...

Mais aussi, visite surprise d'un invité qu'on ne présentera pas : ALFA vient nous faire découvrir HUNGER GAME...

Bref, que des rédacteurs inspirés pour vous faire passer le temps ou vous informer. Envie de rejoindre la rédaction ? Faites-nous signe !

Bonne lecture à tous !

Olivier GROLEAU
Fondateur | Administrateur

Carole FRÉMY
Co-Administratrice



CNAPS ET ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Monsieur X., ancien gendarme, a sollicité du ministère de l'intérieur l'autorisation d'exercer l'activité d'agent de recherches privées.

Cette autorisation lui a été refusée par une décision du 19 septembre 2022, qui évoque l'incompatibilité de l'exercice d'une activité de recherche privée avec la condamnation pénale de M. X. pour des faits de détournement et recel de fonds publics.

Or, cette condamnation visait des faits négligeables : 450 euros détournés, non pas à des fins personnelles, mais pour acheter du matériel de casernement.

PAR GEOFFREY PAGÈS-GALDILO

Le caractère dérisoire des faits reprochés au regard des excellents états de service du gendarme lui ont permis d'obtenir une sanction « *clémente* », une exclusion de la condamnation pénale au bulletin n°2 ainsi qu'un effacement ultérieur du fichier de traitement des antécédents judiciaires.

S'estimant donc lésé et décidé à contester ce refus, M. X a saisi le Tribunal administratif de Grenoble et a argué que la décision du ministre était entachée d'une erreur manifeste d'appréciation puisque la condamnation ne figure pas au bulletin n°2.

Dans son arrêt du 13 décembre 2024, le Tribunal administratif de Grenoble rejette en intégralité les arguments de M. X en considérant que l'effacement du bulletin n°2 et du fichier des TAJ « *n'emportent pas réhabilitation de l'intéressé* » et en estimant que le ministre de l'intérieur est fondé à prendre en considération les sanctions disciplinaires prononcées par l'autorité militaire (en opposition aux condamnations pénales).

Il s'en suit que le Tribunal estime que le ministre n'a pas commis d'erreur d'appréciation en décidant que des faits de détournement et recel de fonds publics sont contraires à l'honneur et à la probité, et donc incompatibles avec la déontologie de la profession d'ARP.



DERRIÈRE L'OBJECTIF

LE GRAND PRIX MARIO KART

Les détectives privés, qui contemplent avec fierté chaque décision de justice favorable arrachée de haute lutte, savent que leur travail est salutaire et sans égal.

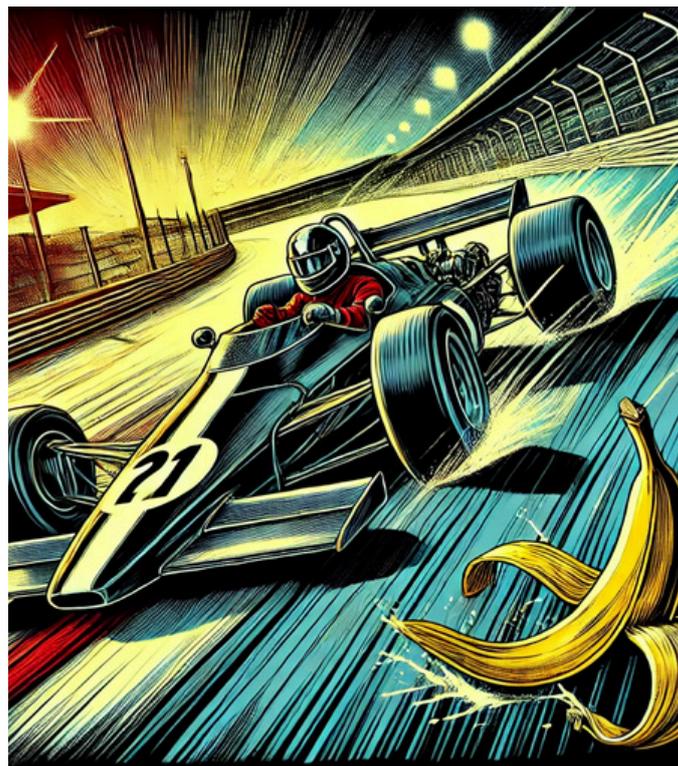
Exercer notre profession, c'est embrasser un circuit imprévisible, où chaque trajectoire redéfinit l'art de rester en piste. Chaque virage dissimule son lot de chausse-trappes, défiant l'adresse et la persévérance.

Au sortir d'une formation intense qui nous coûte dans tous les domaines, particulièrement pour les reconvertis d'une seconde ou d'une troisième carrière ; nous voilà lâchés seuls sur le bitume.

Notre seule arme ? Un diplôme.

À l'instar de toute profession libérale, nous prenons notre envol, bâtissons notre réseau et nous faisons un nom pour attirer nos premiers clients, animés par l'impatience de mettre nos compétences et notre détermination au service de leurs intérêts.

Encore inexpérimentés et idéalistes, nous demeurons ignorants de ce qui nous attend, car nul ouvrage ni discours académique ne saurait retranscrire fidèlement les réalités d'un domaine si méconnu et souvent dépeint de manière fallacieuse.



Premier virage et premier tir derrière la nuque : un avocat nous lance des carapaces rouges, indiquant à son client - notre prospect - qui s'en remet à son avis que nous ne lui serons d'aucune utilité. Traduction du conseil juridique : la bourse du client n'est pas étanche et sera plus au sec dans ses tiroirs. La poche bien garnie mais le dossier creux, il restera sourd à nos appels. La frappe ajustée nous a bousculés, mais nous revoilà de retour dans le game.

Après une reprise prometteuse où nous regagnons quelques positions, une peau de banane surgit au deuxième virage et nous éjecte dans le décor. Le fruit dénudé est brandi frénétiquement par une cible hystérique que nous avons discrètement suivie, un jour, pour les besoins d'une enquête parfaitement légale. Oubliée de notre côté mais pas du sien, elle a porté plainte pour atteinte à la vie privée après avoir pris connaissance des preuves qui l'incriminaient, estampillées de notre sceau.

Nous voilà embarqués dans une interminable procédure qui finira bien par nous donner raison, mais qui exigera un lourd tribut de temps et d'argent.

Dans le bras de fer acharné pour redresser le volant et aborder le troisième virage qui mènerait à un tour additionnel, nous cherchons des champignons énergisants auprès des organismes censés nous soutenir. Mais ces forces, éclatées et discordantes, échouent à répondre à nos attentes. La maigre pousse avalée n'offre qu'un sursis fragile, tandis que notre véhicule éprouvé par les chocs reste un mystère quant à l'étendue des dommages qu'il a subis.

La compétition continue, la visibilité est optimale. Nous faisons halte aux stands, espérant une relance d'information, droit légitime de tout coureur.



Mais celui qui devrait nous orienter s'avère non seulement incapable de remplir son rôle, mais ose de surcroît nous affirmer que nous ne sommes pas autorisés à disposer de ce renseignement. Plutôt que de gaspiller davantage de ressources, nous repartons, freinés par cet arrêt inutile.

Au moment où la ligne d'arrivée paraît enfin à portée de main, un éclair fend le ciel, nous frappe de plein fouet et nous réduit à une échelle dérisoire. En une fraction de seconde, nous voyons s'évaporer toutes les positions durement acquises. Le Dieu nommé CNAPS, sans crier gare, vient de lancer sa foudre au beau milieu de notre renouvellement d'agrément. La raison ? Le dérapage au deuxième virage, malgré une décision de justice en notre faveur. Il lui faudra sans doute un temps considérable pour se laisser convaincre par l'évidence, et nous voici - une fois de plus - contraints de subir un retard équivalent à deux tours supplémentaires.

Nous aspirons tous à décrocher cette étoile, promesse d'une éphémère parenthèse d'invincibilité, mais elle reste hors de portée. Dans l'espoir de la dénicher, nous agrippons le volant avec sang-froid et prudence, car chaque virage épousé sans glisser est déjà un triomphe à célébrer.

Quatre saisons à plein régime, les mains résolues à négocier chaque courbe de ce circuit que je connais désormais comme les lignes de ma propre paume. Et pourtant, pas une année sans embardées.

Le cardan pourrait percer, le flanc arrière droit exhibe ses larges éraflures, mais la direction qui reste d'une fiabilité exemplaire m'insuffle une ténacité inébranlable.

Boucle après boucle, je trace, mais ici, tous les stratagèmes sont permis et les appuis manquent à l'appel. Combien de temps encore saura-t-on conserver l'élan ardent des premiers tours ?

J'observe avec amertume certains concurrents déclarer forfait. Comment le leur reprocher ? Liés par des règles aussi rigides qu'un rail, mais dénués de tout levier pour s'élever, ils se retrouvent prisonniers d'un parcours dont les balises n'ont plus de raison d'être.

Pourquoi est-il donc si ardu de courir sans obstacle ? Et si le bon déroulement des choses dépendait de nous, après tout ? Avons-nous vraiment le potentiel et la volonté de nous y atteler ? Sommes-nous capables de rassembler nos forces ? Qui nous empêche de renforcer la carrosserie de notre bolide, d'optimiser son équipement, d'en accroître la puissance ?



À mes compagnons d'asphalte, je confie que l'union et la vigueur d'un même mouvement sont nos seuls alliés pour conquérir le circuit et y progresser sans entrave.

Ceux qui lisent ces mots reconnaîtront, sous le voile métaphorique, le bruit sec des roues dérapant sur des peaux de banane ; l'impact cuisant d'une carapace à l'arrière du cou ; la frustration de mycètes ingurgités sans effet ; l'exaspération face à des assistants aussi inutiles qu'un pneu crevé et l'écrasante omniprésence de la divinité CNAPS, qui, au lieu d'équilibrer assistance et contrôle, se contente de peser, toujours davantage, sur nos épaules fatiguées. Nous brûlons notre carburant à justifier chaque réparation, tandis que tout semble minutieusement conçu pour abîmer le véhicule, ou à tout le moins pour laisser son usure suivre son cours sans le moindre effort pour l'enrayer.

Nous devons, sans hésiter, maintenir notre allure avec fierté, le regard fixé sur l'horizon ; convaincu d'être les seuls à connaître le véritable chemin de nos aspirations et les seuls capables de franchir la ligne d'arrivée aux commandes d'une machine rutilante.

Notre écurie n'abandonnera pas. Nous ne courons pas pour la gloire. Nous ne courons pas pour la récompense. Beaucoup d'entre nous – moi la première – courent simplement parce que c'est ce que nous faisons de mieux. Parce que s'arrêter n'a jamais été et ne sera jamais une option.

À bon lecteur de la pensée implicite, avant qu'elle ne prenne voix.





Logo de l'agence QUAERITAS
<https://quaeritas.fr>

PORTRAIT D'ARP

BARBARA LÉONARD

REP : Quel a été ton parcours avant de faire le métier d'enquêtrice privée ?

BL : J'étais propriétaire de 2 Hôtels un à LYON et un à ANNECY. J'ai toujours travaillé dans l'Hôtellerie. Durant les deux années de COVID, j'ai dû vivre dans l'hôtel d'ANNECY, mes enfants étaient à LYON, je ne rentrais que le week-end. J'ai donc décidé de changer de vie. Lorsque j'ai remis les clés au nouveau propriétaire de l'hôtel, j'avais déjà réfléchi à la suite, je voulais devenir détective privée.

REP : Quelle vision avais-tu de ce métier avant de le commencer ?

BL : Je n'avais pas vraiment de vision si ce n'est celle du détective seul dans sa voiture. J'ai fait des recherches sur le métier, je me suis renseigné et je n'avais plus aucun doute. Le métier est finalement exactement comme je l'imaginai.

REP : Comment tu gères l'équilibre entre ta vie perso et l'amplitude des heures pro ?

BL : 20 ans dans l'hôtellerie en étant Maman de 4 garçons dont des jumeaux...

J'ai appris à m'organiser. Mes enfants sont grands maintenant, je suis donc parfaitement disponible. Un seul mot : L'organisation

REP : Qu'est ce que tu as découvert dans ce métier que tu détestes, que tu adores ?

BL : Il n'y a pas grand-chose que je déteste ! Durant mon stage, la vraie souffrance était de rester 8 heures dans une voiture « ouverte ». Maintenant, j'ai mon souf parfaitement aménagé, donc je n'ai plus de problème (j'ai même ma cafetière à batterie pour les très longues journées). Ce que j'adore, c'est monter des scénarios. Je suis sur un dossier en ce moment, et ça fait 12 fois que j'appelle ma cible, 12 fois que je crée un scénario, 12 fois qu'elle ne se doute de rien et qu'elle me donne des éléments pour mon client ! J'adore ça ! Après 20ans dans l'hôtellerie, c'est plutôt facile. La psychologie des gens et la nature humaine n'ont plus de secret pour moi.

REP : Est-ce que tu t'es de retrouvée dans ce dilemme moral de dire la vérité au client et, en même temps, de vouloir le préserver ?

BL : Absolument pas. Le client souhaite connaître la vérité, je lui communique donc l'information pour laquelle il m'a mandaté.

Il m'est arrivée de me retrouver confrontée à une cliente qui voulait l'identité d'une maîtresse. Je lui ai dit non. L'objet de la mission était le mari, je n'ai donc pas mentionné le nom de la maîtresse.

REP : Tu utilises quoi essentiellement comme technologies ou matériels ?

BL : Le soum', et une petite caméra que tu peux déposer rapidement puis partir, un appareil photo, un camescope. Mais mon téléphone est mon meilleur allié. Les appareils photos des téléphones d'aujourd'hui sont impressionnants ! Les zooms sont phénoménaux et la qualité d'image est incroyable.

REP : T'es-tu déjà trompée en suivant ton intuition ?

BL : Pas que je me souviens. Pendant mon stage, on m'a dit de ne jamais faire de suppositions. Aujourd'hui, je constate juste, et n'émet aucune d'hypothèse. Lorsque les clients me demandent un avis, j'illustre avec des vrais cas que j'ai eu et non des suppositions personnelles.

REP : Quel est ton niveau sur l'OSINT ?

BL : (Rires) Oula... je suis au niveau 0. Ça ne m'intéresse pas, et je considère que c'est un métier à part entière, en dehors des recherches basiques (réseaux sociaux, société...). Je ne vais jamais perdre de temps à chercher une adresse par exemple, je préfère déléguer (Caroline si tu me lis...). Cela me permet de gérer plusieurs dossiers en même temps.

REP : Quelles sont tes forces sur le terrain pour ne pas te faire repérer ?

BL : Je ne me fais jamais repérer, personne n' imagine que je puisse être détective ! J'ai moi-même cette manie de regarder les hommes comme étant des détectives, et non les femmes. Un homme dans une voiture qui me suit depuis un moment, je serais plus en alerte que si c'était une femme.

REP : Donc tu penses qu'être une femme est un avantage ?

BL : Mais c'est même un avantage énorme ! J'ai passé 8 heures à attendre dans une clinique privée face aux ascenseurs, à côté de l'accueil, et personne ne m'a demandé ce que je faisais là. Je passe partout. La façon de s'exprimer, la politesse et le fait d'avoir un certain âge sont des atouts indéniables. Les portes s'ouvrent toujours, n'importe où, les beaux quartiers comme les endroits un peu plus délicats. La tenue vestimentaire termine le rôle que je dois jouer. Je m'adapte partout.

REP : Est-ce qu'il t'arrive de dissimuler ta profession dans ta vie perso ?

BL : Jamais. Je suis très fière de ce que je fais. J'explique toujours l'étendue de nos prestations. Je le vois comme du commercial. Mon but est qu'il y ait le plus de gens possible qui connaissent notre profession. Dès que je peux placer ce que je fais, je le place car il suffit de le dire à une personne pour que ça fasse boule de neige. Dans l'hôtellerie, quand les gens sont satisfaits, ils en parlent à 8 personnes.

C'est exactement la même chose pour nous, il faut se dire que la personne devant toi va en rencontrer 50 autres dans la semaine. Et sur ces 50, peut-être que l'une d'entre elle va évoquer une situation pour laquelle nous pourrions intervenir. Partout où je vais, je laisse une carte de visite. Je fais beaucoup de commercial dans la vie de tous les jours.



REP : Comment vois-tu l'évolution de la profession ?

BL : Le nombre d'ARP est stable. Il y a toujours autant d'élèves qui entrent en formation mais le nombre de professionnels en exercice est toujours le même. Sur l'aspect législatif, j'aimerais que nous devenions de vrais auxiliaires de justice parce que je considère que nous avons notre place. J'aime la justice et la vérité, je pense que nous comme le dernier maillon de la chaîne pouvant apporter de l'aide à une personne qui subit un préjudice.

Je mets énormément d'humanité dans ce que je fais. Je considère que si tu es de bon conseil avec les gens, cela te reviendra d'une manière ou d'une autre.

REP : Que penses-tu de la nouvelle génération d'enquêteurs ?

BL : J'adore cette génération ! J'aime ce que je lis et ressens quand je vais sur le REP Discord par exemple. La fraternité, la bienveillance, je trouve ça très sympa. Il y a de l'accueil et de la considération, et c'est important quand on arrive dans ce milieu. Je suis une solitaire, mais j'ai besoin de contacts sincères. On ne peut pas tout apprendre en formation, donc trouver des personnes qui t'aident et te donnent des idées, c'est super et un sacré gain de temps !

"J'aimerais que nous devenions de vrais auxiliaires de justice."

REP : Qu'est-ce qui te manquerait finalement ?

BL : Peut-être une mise à jour un peu « spéciale installation ». Concernant par exemple la conservation des documents, les contrats de sous-traitance, les lettres de mission ect...ce genre de chose. Durant mon stage je n'ai fait que de la surveillance et de la filature, je n'ai rien vu de la vie de l'agence, donc je pense que cela faciliterait la vie de ceux qui débutent.



GRAND ANGLE

LES BIAIS COGNITIFS DANS L'INVESTIGATION : COMMENT EN TIRER PROFIT ?



Loin de prétendre nous initier dans le domaine de la psychologie et des sciences neurologiques, nous souhaitons partager un nouvel éclairage sur le fonctionnement du cerveau et son rôle dans le succès de nos enquêtes quotidiennes. Peut-on réellement parler d'intuition dans nos démarches lorsque nous constatons le succès de nos investigations ? Ou s'agit-il plutôt du résultat d'une analyse minutieuse des éléments communiqués par nos clients, combinée à une préparation rigoureuse et à l'expérience du terrain, permettant ainsi d'anticiper diverses situations ?

Un personnage de fiction incarne parfaitement les qualités du super enquêteur : vous l'aurez deviné, il s'agit de Sherlock Holmes. Doté d'un sens aiguisé du raisonnement, d'une capacité d'observation des moindres détails et d'une anticipation remarquable, il agit comme si son esprit était hyper connecté.

Dans la réalité, nous devons composer avec nos propres aptitudes, notre sensibilité, notre éducation et notre expérience de vie pour prendre des décisions. Cependant, d'autres facteurs influencent également nos choix : les biais cognitifs. Ces mécanismes, sont présents depuis la nuit des temps, et facilitent nos prises de décision tout en limitant la consommation d'énergie, comme un réflexe.

Toutefois, les biais cognitifs peuvent avoir des effets négatifs lorsqu'ils biaisent notre raisonnement. Certains acteurs en ont bien compris le fonctionnement et exploitent ces biais pour influencer nos décisions, notamment notre libre arbitre. Prenons l'exemple des réseaux sociaux : dans les débats polarisés dirigés par des algorithmes programmés, deux camps se dessinent souvent, renforçant nos convictions et nos opinions préexistantes, et nous poussant à privilégier les informations qui nous confortent.

On parle alors du biais d'appartenance.

Les différents biais cognitifs

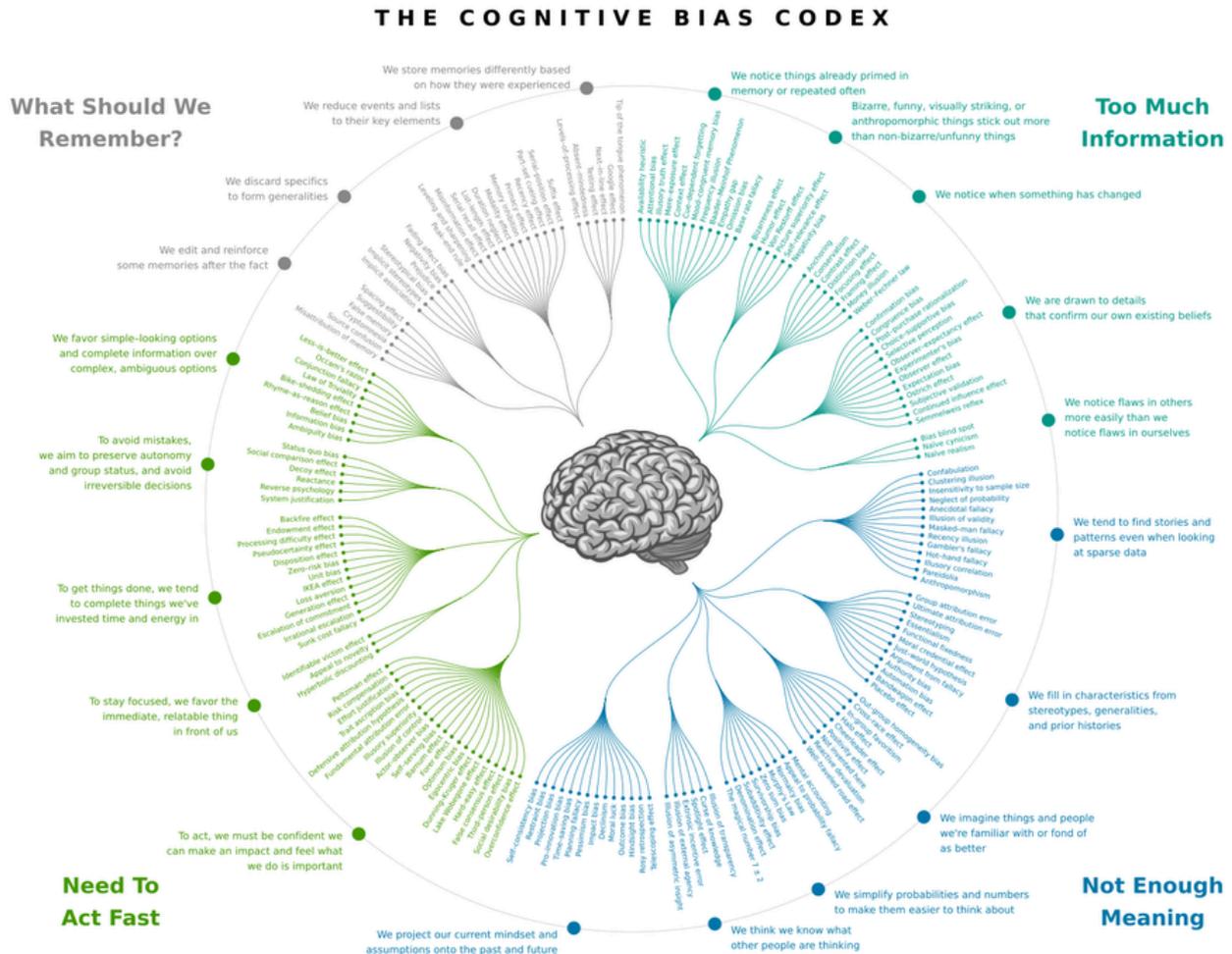
Le cerveau est une machine puissante qui a toutefois des limites. Avant de faire le lien entre les biais cognitifs et l'enquête privée, il serait intéressant de comprendre ces «raccourcis mentaux», de manière générale.

Les biais sont des mécanismes de pensée systématiques qui influencent notre perception et notre interprétation de la réalité. Que ce soit sur nous-même, sur les autres et le monde en général. Ce sont des «filtres», des raccourcis, que nous sommes amenés à transmettre aux personnes qui nous entourent. Ils résultent d'une combinaison entre nos expériences passées, notre environnement, nos émotions et les limites de notre cerveau à traiter des quantités massives d'informations.

Décrits notamment par les psychologues Daniel Kahneman et Amos Tversky, à partir des années 1970, ces biais sont souvent inconscients et peuvent mener à des erreurs de raisonnement et parfois donner lieu à des conclusions irrationnelles (distorsions cognitives). Ces deux professionnels ont commencé leur recherche, afin de comprendre pourquoi certains investisseurs prenaient des décisions vouées à l'échec.

Selon diverses études, ces biais seraient un moyen pour assurer la survie de l'être humain. Cela permet d'économiser du temps et de l'énergie en développant des raccourcis mentaux, afin de prendre une décision rapidement. Un exemple de biais que l'on peut reprendre, c'est la vision catastrophique. C'est-à-dire imaginer les pires scénarios pour anticiper le risque. Ces scénarios sont les raccourcis qui nous permettent de nous mettre en sécurité. C'est pourquoi le cerveau peut nous transmettre une information totalement illogique et irrationnelle, car il nous dit «dans l'hypothèse que...».

Pour ne pas les lister ni les détailler un par un, ci-dessous la rosace réalisée par John Manoogian III (designer et ingénieur américain) et Buster Benson (entrepreneur et auteur spécialisé en psychologie cognitive).



© https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Cognitive_bias_codex_en.svg

Ce graphique recense 188 biais cognitifs classés en quatre catégories. Ces dernières sont les différents problèmes auxquels les biais interviennent pour les résoudre :

- Trop d'informations
- Pas assez de sens (compléter les lacunes avec des schémas mentaux)
- Besoin d'agir rapidement
- Ce que nous devons mémoriser (simplifier et distordre nos souvenirs).

En somme, présenté comme ça, nous pouvons croire que ces raccourcis sont forcément néfastes. Pourtant ce n'est pas le cas. Ils peuvent être utiles dans certaines situations, nécessitant :

- Une prise de décision très rapide, lorsqu'une analyse complète n'est pas possible
- Simplifier les informations complexes pour mieux les assimiler
- Anticiper les risques et les dangers pour notre survie.

Ces biais sont inévitables. Ainsi, pour certains métiers (dont l'investigation privée), il est nécessaire de les connaître et de les appréhender, afin de prendre des décisions plus rationnelles et éclairées.

Quand notre cerveau nous joue des tours dans nos investigations

L'évolution de notre cerveau pour une meilleure efficacité, repose sur des connexions entre différentes zones cérébrales, nous permettant de réagir vite et de prendre des décisions en un instant, notamment en situation de surveillance, de filature ou dans nos investigations. Mieux les comprendre, c'est apprendre à repérer nos propres failles et à affiner notre méthode pour des enquêtes plus rigoureuses et objectifs.

Maintenant, analysons quelques biais qui ont un impact direct sur notre activité.

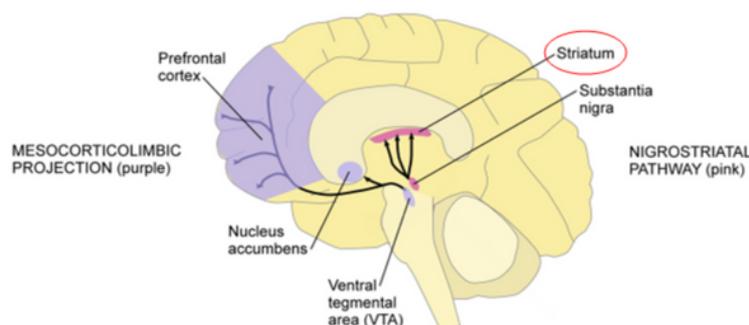
Le biais d'optimisme : quand l'enthousiasme prend le pas sur l'objectivité

Lorsqu'un prospect prend contact avec nous, notre cerveau anticipe une éventuelle récompense, que ce soit sous forme de rémunération ou de satisfaction à résoudre son problème. Cette excitation peut cependant nuire à notre objectivité : nous risquons de ne pas être pleinement attentifs à sa demande, ne pas se poser les bonnes questions sur la «légitimité» de la demande et d'envisager trop rapidement une solution sans avoir mené une analyse approfondie. Ce biais peut par exemple être exacerbé chez les jeunes entrants sur le marché.

Ce biais d'optimisme nous pousse à nous focaliser sur la récompense potentielle plutôt que sur l'évaluation rigoureuse des informations recueillies dès le premier échange. Il est donc essentiel de prendre du recul et d'accorder le temps nécessaire à l'analyse avant de formuler une réponse. Une réaction trop hâtive peut conduire à des erreurs, comme annoncer un coût prévisionnel imprécis ou affirmer prématurément que la mission soit réalisable sur le plan légal. Souvenez-vous de l'adage qui dit : "il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler".

De plus, cette précipitation peut entraîner un autre effet. En manifestant trop vite notre conviction, nous influençons inconsciemment le client, qui peut alors renforcer son propre avis sous l'effet du biais de confirmation. Cela pose la question du consentement éclairé. Si le client signe en étant convaincu d'un résultat positif, il risque d'avoir une perception biaisée de notre rôle, qui repose pourtant sur l'objectivité et le conseil avisé.

Sur le plan neurologique, le biais d'optimisme est lié au fonctionnement du cortex cérébral, qui traite les informations reçues, au niveau du striatum, impliqué dans l'apprentissage et la prise de décision. Ce dernier joue un rôle clé dans notre motivation quotidienne et influence notre manière d'appréhender chaque nouvelle information.



En tant qu'enquêteur privé, il est donc crucial d'être conscient de ces mécanismes cognitifs pour éviter de tomber dans le piège de la précipitation et garantir une approche méthodique.

Le biais d'appariement : un piège à connaître en enquête

Dans le cadre du recueil de témoignages, le biais d'appariement peut fortement influencer les réponses obtenues. Par exemple, si vous demandez à un témoin de se souvenir de la couleur d'un véhicule aperçu et que vous suggérez vous-même une couleur dans la question, il y a de fortes chances qu'il valide cette information, comme si un faux souvenir venait de se créer. Ce phénomène peut fausser la qualité des témoignages et orienter involontairement une enquête. Ce biais est également présent dans les enquêtes de voisinage : la manière dont vous abordez une personne peut influencer sa décision de vous répondre ou de se rendre disponible. En effet, dans les relations humaines, de nombreuses interactions reposent sur des automatismes sociaux, où certaines réponses sont dictées par la politesse plutôt que par une réflexion objective.

En situation de filature ou de surveillance, le biais d'appariement peut toutefois jouer en notre faveur en nous aidant à prendre des décisions rapides et instinctives, déjouant ainsi l'indécision.

Pour ne pas se laisser piéger par ce biais puissant et parfois inconscient, il est essentiel de rester rationnel, surtout lorsque l'analyse d'une situation complexe exige une prise de recul, par exemple : recenser toutes les hypothèses sur un outil et les analyser ultérieurement. Prendre conscience de son existence est déjà un premier pas pour mieux le maîtriser et éviter qu'il n'influence négativement nos décisions.

Le biais d'exposition : quand l'habitude façonne notre impression

À force de traiter des missions similaires, nous développons une certaine aisance dans leur gestion. Mais attention au biais d'exposition, qui peut nous amener à croire que le comportement des personnes enquêtées est prévisible. Ce phénomène repose sur un mécanisme subtil : notre cerveau, influencés par les objets, situations et individus que nous côtoyons régulièrement, assimile inconsciemment les informations qui façonnent nos jugements. Cette familiarité crée un confort intellectuel agréable, renforçant notre confiance dans nos conduites d'enquêtes.

À l'inverse, lorsqu'un élément nouveau surgit, il capte immédiatement notre attention, car il remet en question nos schémas habituels. Ce fonctionnement peut être à double tranchant : il nous aide à traiter rapidement les enquêtes courantes, mais peut aussi nous faire passer à côté d'informations essentielles si nous nous laissons trop guider par nos automatismes.

En 1990, le psychologue Robert Bornstein a démontré qu'une exposition répétée au même stimuli finit par engendrer du désintérêt, voire de l'ennui. Pour les directeurs d'agence comme pour les enquêteurs, la diversité des missions est donc essentielle : elle enrichit notre expertise et préserve notre curiosité, ainsi que la routine pouvant ternir la passion du métier.

Le biais de conjonction : quand nos préjugés influencent notre perception

Imaginez que vous croisiez dans la rue un individu élancé, vêtu d'un imperméable et d'un chapeau, tenant une loupe à la main. Instinctivement, vous l'associez à un détective privé, influencé par l'image populaire véhiculée par les romans de Conan Doyle et son célèbre Sherlock Holmes (encore lui...).

Ce réflexe illustre parfaitement le biais de conjonction, un mécanisme cognitif qui nous permet d'interpréter rapidement une situation en fonction des éléments familiers à nos connaissances. Cette capacité nous est précieuse au quotidien, car elle facilite nos raisonnements et nous aide à tirer des conclusions à partir d'indices représentatifs. Cependant, cette rapidité de jugement peut aussi nous induire en erreur en nous poussant à des conclusions trop hâtives.

Les recherches en psychologie montrent qu'il est possible de limiter l'impact de ce biais en s'entraînant à remettre en question ses réflexes de pensée lors de tâches de jugement. En apprenant à « inhiber » nos automatismes, nous développons une analyse plus rigoureuse et évitons d'être piégés par nos préjugés. Un atout essentiel pour tout enquêteur privé soucieux de la précision et de l'objectivité de ses investigations.

Le biais de formulation : quand les mots influencent les réponses

En enquête, la manière dont une question est posée peut orienter inconsciemment la réponse du témoin. Prenons l'exemple classique du verre à moitié plein ou à moitié vide. L'interprétation dépend de la formulation, alors que la réalité, elle, reste présente. Ce phénomène, connu sous le nom de biais de formulation, peut fausser la collecte d'informations et influencer la perception des faits.

Dans le cadre d'un recueil de témoignages, nous avons été tentés de nous fier à notre propre manière de poser les questions, en pensant qu'une formulation claire suffirait à obtenir une réponse fiable. Pourtant, cette approche néglige un élément essentiel, qui est la subjectivité du témoin. Celui-ci peut, volontairement ou non, adapter sa réponse en fonction de la façon dont la question est formulée, influencée par le contexte ou par son implication dans les faits.

Comme pour le biais d'appariement, où l'interrogation d'un voisinage peut être biaisée par la manière dont nous nous présentons, le choix des mots peut altérer la sincérité ou l'exactitude des réponses. Pour minimiser ce risque, il est essentiel de reformuler la question en inversant certains termes ou en variantant l'approche. Cela permet de vérifier si la réponse reste cohérente ou si elle change significativement, révélant ainsi l'influence de la formulation.

Cette vigilance est particulièrement importante dans les enquêtes sensibles, notamment en matière d'assurance, où une question mal formulée peut involontairement orienter un témoin vers une version des faits qui ne reflètent pas la réalité. L'objectivité dans le questionnement est donc une compétence clé pour tout enquêteur soucieux de la fiabilité des informations.

Autres biais cognitifs à connaître

Nous pourrions passer en revue de nombreux biais cognitifs et examiner leur définition ainsi que leur impact sur notre quotidien d'enquêteur. Néanmoins, notre objectif n'est pas de rédiger une thèse de doctorat sur ce sujet! Notre approche a pour but de vous apporter un éclairage dans ce domaine et non une étude poussée en psychologie cognitive.

Certains enquêteurs ont des appétences en psychologie. C'est le cas de Benoît Judde, formateur du module sur la cybercriminalité, où il évoque le sujet des biais cognitifs.

Il existe de nombreux autres biais cognitifs qui influencent notre quotidien d'enquêteur. En voici quelques-uns d'entre eux, définis de manière concise selon les résultats de nos recherches.

- Le biais d'ancrage, ou parfois biais de point de départ, ou lorsque nous prenons une décision sur la base d'une première information, créant un premier point de référence. Ce phénomène pourrait se produire lors de notre rendez-vous avec le prospect et avoir l'influence sur la suite de nos propositions de traitement de la requête.
- Le biais de statu quo, ou quand on résiste au changement, par un phénomène psychologique où les individus préfèrent la situation actuelle par défaut. Cela peut induire un certain confort et installer une routine dans les habitudes des directeurs d'enquêtes.
- Le biais d'autorité, se manifeste par une tendance à accorder une importance excessive aux idées, opinions et décisions émanant de figures d'autorité ou d'experts dans un domaine. Sans vigilance, il est facile de s'y laisser piéger. Maintenir une attitude humble et une analyse critique en toutes circonstances, permet de rester professionnel et respectueux de chacun.

Comment exploiter les biais cognitifs dans nos enquêtes ?

Dans le cadre des enquêtes privées, les agents de recherches privées peuvent tirer parti de ces mécanismes psychologiques pour améliorer leur collecte d'informations, l'interrogation des témoins et l'analyse des données. Voici quelques stratégies permettant de maximiser les biais cognitifs positifs et atténuer les effets négatifs grâce à une méthodologie rigoureuse et aux outils technologiques.

Maximisation des biais cognitifs positifs

Certaines distorsions cognitives peuvent être exploitées à l'avantage de l'enquêteur, notamment pour établir une relation de confiance et obtenir plus facilement des informations. C'est le cas des biais que nous passons en revue pour vous.



Effet de simple exposition

L'effet de simple exposition stipule que plus une personne est exposée à un individu ou une idée, plus elle est encline à lui faire confiance. L'enquêteur privé peut s'appuyer sur ce biais en multipliant les interactions informelles avec des témoins ou des sources potentielles avant d'aborder des sujets plus sensibles.

Biais de confirmation indirecte

Plutôt que de poser des questions directes susceptibles de mettre un témoin sur la défensive, l'usage de suggestions ou d'anecdotes orientées peut inciter la personne interrogée à confirmer une information de manière involontaire.

Biais de l'effet d'ancrage

L'effet d'ancrage pousse les individus à se fier à la première information reçue. En introduisant un élément de référence stratégique dans la conversation en donnant par exemple une estimation d'un montant d'argent ou une date erronée, il est possible d'orienter la perception du témoin et d'obtenir des réponses plus détaillées.

Ingénierie sociale positive

L'ingénierie sociale positive consiste à utiliser des techniques psychologiques et relationnelles pour favoriser un échange d'informations dans un cadre éthique et légal, répondant à nos obligations définies dans le code déontologie.

Exploitation de la réciprocité

Les individus ont tendance à rendre la pareille après avoir reçu une faveur. Le fait d'offrir une information non sensible ou de montrer un intérêt sincère pour la situation d'une personne, peut encourager celle-ci à fournir des détails utiles à l'enquête.

Biais d'appartenance

L'être humain est enclin à accorder sa confiance aux personnes perçues comme appartenant au même groupe social ou partageant des expériences similaires. Un enquêteur qui adapte son langage, son attitude et ses références culturelles au profil de son interlocuteur augmentera ses chances de recevoir des confidences spontanées. On pourrait résumer cela à la fameuse expression "l'habit ne fait pas le moine", à laquelle il faut compléter par "mais ouvre les portes du monastère", permettant la parole libre du témoin.

L'effet pygmalion

En adoptant une posture bienveillante et en manifestant une confiance en la sincérité du témoin, un enquêteur peut influencer positivement ses réponses, renforçant ainsi la crédibilité et la quantité d'informations obtenues.

Exploitation des biais cognitifs dans l'interrogation des témoins

Lors des entretiens, il est essentiel de comprendre comment les biais cognitifs affectent la mémoire et le récit des témoins. C'est le cas pour les biais qui suivent et qu'il est nécessaire d'avoir en tête avant toute intervention.

L'effet de désinformation

Après un événement, la mémoire d'un témoin peut être altérée par des suggestions implicites ou des récits extérieurs. Un enquêteur peut structurer ses questions pour minimiser l'influence des souvenirs erronés et éviter d'induire la personne interrogée en erreur.

L'effet de récence et de primauté

Les témoins ont tendance à mieux se rappeler des premières et dernières informations reçues. Structurer un interrogatoire en plaçant les questions cruciales en début et fin d'entretien permet d'optimiser la qualité des réponses.

La fausse mémoire

Des témoins peuvent inconsciemment combler les lacunes de leurs souvenirs par des éléments plausibles mais inexacts. L'utilisation de techniques de corroboration et de recoupement de sources est essentielle pour identifier ces distorsions.

Contrebalancer le biais de confirmation dans l'analyse des données

L'enquêteur doit prendre du recul face aux informations collectées pour éviter de tomber dans le piège du biais de confirmation, qui pousse à privilégier les éléments soutenant une hypothèse initiale.

Dans une agence employant plusieurs enquêteurs, l'analyse des faits par plusieurs d'entre eux, permet de diversifier les perspectives et d'identifier les zones d'ombres ou les contradictions dans les éléments collectés.

On peut également adopter une approche où l'on explore systématiquement plusieurs hypothèses en parallèle pour aider à neutraliser l'effet de fixation cognitive.

Il est essentiel de toujours recouper les informations issues de témoins avec des éléments matériels et documentaires, minimisant ainsi les erreurs induites par des souvenirs altérés ou biaisés.

Usage de l'intelligence artificielle pour compenser les biais humains

Les technologies modernes, et notamment l'intelligence artificielle (IA), peuvent aider les enquêteurs privés à minimiser l'impact des biais cognitifs humains.

Les IA permettent d'exploiter de grandes quantités de données en mettant en évidence des corrélations et des tendances imperceptibles à l'œil humain.

Des algorithmes avancés peuvent analyser les témoignages et repérer les contradictions entre différentes déclarations ou avec des éléments factuels.

L'utilisation d'outils basés sur l'IA pour comparer des scénarios et proposer des alternatives contribue à réduire l'impact des biais cognitifs sur l'interprétation des indices et des faits, mais aussi permettre de réduire les coûts.

Les biais cognitifs : alliés dans nos enquêtes

L'exploitation stratégique des biais cognitifs permet aux détectives privés d'optimiser la collecte et l'analyse des informations. En adoptant une approche éthique d'ingénierie sociale positive, en structurant méthodiquement les interrogatoires et en recourant aux technologies avancées, il est possible de maximiser l'efficacité des enquêtes tout en limitant les erreurs de jugement. Une formation continue sur ces phénomènes et l'intégration d'outils technologiques constituent des atouts précieux pour mener des investigations rigoureuses et objectives.

Enfin, chaque enquêteur ayant une approche unique de son métier, il serait enrichissant de partager vos expériences sur l'application des biais cognitifs dans vos pratiques professionnelles. Avez-vous déjà observé l'influence de ces mécanismes dans vos enquêtes ? Comment parvenez-vous à en tirer parti ou à les contourner ? Vos retours d'expérience seront précieux pour approfondir cette réflexion.



PAR ÉMELINE STRENTZ
& VICTOR PISSARRO

Pour aller plus loin :

- _ Numéro 149 décembre 2022 de la revue Cerveau & Psycho, traitant du sujet "Notre cerveau nous trompe... pour notre bien ! Les avantages cachés des biais cognitifs", pages 43-64 – Commande possible du numéro en version numérique sur le site <https://www.cerveauetpsycho.fr/>
- _ Numéro 138 novembre 2021 de la revue Cerveau & Psycho, traitant du sujet "Smartphones et réseaux sociaux – Les 6 biais cognitifs qui rendent accro", pages 66-81 – Commande possible du numéro en version numérique sur le site <https://www.cerveauetpsycho.fr/>
- _ Fiche à télécharger de l'éducation nationale https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.education.gouv.fr/media/98393/download&ved=2ahUKewjMmqf5jLmLAX3RKQEHXC0F_gQFnoECB8QAw&usg=AOvVaw1nnMpfUgs7NDC2r6Gt4yEZ
- <https://actualites.uqam.ca/2021/reconnaitre-biais-cognitifs-pour-mieux-contourner/> Lien vers l'encyclopédie évoquée dans l'article: <https://www.shortcogs.com>
- <https://www.psychologue.net/articles/les-12-biais-cognitifs-les-plus-courants-comment-nous-affectent-ils>
- <https://amadium.com/biais-cognitifs/>
- <https://www.la-clinique-e-sante.com/blog/biais-cognitifs/distorsions-cognitives>
- https://www.sciencesetavenir.fr/sante/cerveau-et-psy/comment-notre-cerveau-nous-manipule-t-il_135688
- Rnic, K., Dozois, D. J., & Martin, R. A. (2016). Cognitive Distortions, Humor Styles, and Depression. *Europe's journal of psychology*, 12(3), 348-362. <https://doi.org/10.5964/ejop.v12i3.1118>
- Legg, T (2019). What Are Cognitive Distortions and How Can You Change These Thinking Patterns? Healthline. <https://www.healthline.com/health/cognitive-distortions>
- Gepp, K (2019). Stuck in the Negatives? 15 Cognitive Distortions To Blame. PsychCentral. <https://psychcentral.com/lib/cognitive-distortions-negative-thinking>
- Hartney, E (2022). 10 Cognitive Distortions That Can Cause Negative Thinking. Very Well Mind. <https://www.verywellmind.com/ten-cognitive-distortions-identified-in-cbt-22412>
- Rose, D (2022). What Are Cognitive Distortions and How Can You Change These Thinking Patterns? Healthline. <https://www.healthline.com/health/cognitive-distortions>
- <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-journal-des-sciences/une-carte-du-striatum-la-zone-cerebrale-de-la-prise-de-decision-1007040>

FOCUS MATÉRIEL

CARTES SD : BIEN COMPRENDRE POUR BIEN ACHETER



PAR CAROLE FRÉMY

Les cartes SD (Secure Digital) sont partout dans notre quotidien. Que ce soit pour capturer des preuves en vidéo, stocker des photos cruciales ou simplement transférer des fichiers importants, elles se glissent discrètement dans nos appareils et jouent un rôle essentiel. Derrière leur petite taille se cache pourtant une technologie complexe, avec des différences de capacité, de vitesse et de compatibilité qui peuvent impacter votre travail. Mais savez-vous réellement déchiffrer les symboles inscrits sur ces cartes et choisir le modèle adapté à vos besoins ? Une mauvaise sélection peut entraîner des ralentissements, des fichiers corrompus ou une incompatibilité totale. Découvrons ensemble comment bien lire une carte SD pour éviter les mauvaises surprises.



Carte SD : 32 × 24 mm



Carte micro SD : 15 × 11 mm

Gardons ces cartes en exemple pour les décrypter.

I - La capacité de stockage

Les Go (Gigaoctets), ou plus rarement des To (Téraoctets équivalent à 1000 gigaoctets) représentent la capacité de stockage.

Mais attention : Par exemple, une carte 64 Go (gigaoctets) n'offre pas exactement 64 Go utilisables, en raison de la différence entre le calcul des fabricants et le système d'exploitation qui l'interprète.

Dans le système français, nous parlons en Go mais vous verrez sur les cartes les GB. Notez le petit mémo ci-dessous pour y voir plus clair !

Mémo :

En français 🇫🇷 :

Go = Gigaoctet (stockage)

Gb = Gigabit (débit)

En anglais 🇬🇧 :

GB = Gigabyte (stockage)

Gb = Gigabit (débit)



64 Go



32 Go

📌 A retenir :

La capacité de stockage d'une carte SD est un critère essentiel qui dépend de votre appareil, de votre usage et de la compatibilité avec votre équipement.

- Moins de 32 Go (SDHC) : Suffisant pour les petits fichiers, les photos en basse résolution et les vidéos courtes en Full HD, mais vite limité pour les usages modernes.
- 64 Go à 512 Go (SDXC) : Idéal pour la majorité des utilisateurs, parfait pour les photos en haute résolution, vidéos 4K et stockage d'applications sur smartphone ou console.
- 1 To et plus (SDXC/SDUC) : Destiné aux professionnels de la photo et de la vidéo (8K, RAW, montages lourds) ou aux stockages massifs.

Une grande capacité ne sert à rien si votre appareil ne la supporte pas ou si son débit d'écriture est trop lent pour exploiter tout le potentiel de la carte. Mieux vaut équilibrer capacité et vitesse pour un usage optimal.

II - Le format

Le format est lié à la capacité.

Format	Capacité	Système de fichiers	Compatibilité
SD (SDSC - Standard Capacity)	Jusqu'à 2 Go	FAT16	Compatible avec tous les lecteurs SD
SDHC (High Capacity)	4 Go à 32 Go	FAT32 (limite de 4 Go par fichier)	Compatible avec les appareils SDHC & SDXC
SDXC (Extended Capacity)	64 Go à 2 To	exFAT (pas de limite de taille de fichier)	Compatible avec les appareils SDXC uniquement
SDUC (Ultra Capacity)	Jusqu'à 128 To	exFAT	Prévu pour les futurs appareils (pas encore répandu)

✦ A retenir :

- Les appareils plus anciens ne lisent pas toujours les cartes SDXC (64 Go et plus).
- Le système de fichiers FAT32 (SDHC) limite la taille des fichiers à 4 Go, ce qui peut poser problème pour de longues vidéos.
- exFAT (SDXC et SDUC) est plus efficace pour les gros fichiers, mais peut nécessiter un formatage sur certains appareils.



format SDXC



format SDHC

III - Le débit de lecture et de transfert

Les vitesses affichées en MB/s (ex. 200MB/s ou 200 Mégaoctets par seconde) sur les cartes SD et microSD indiquent la vitesse maximale théorique en lecture, c'est-à-dire à quelle vitesse les fichiers peuvent être lus et transférés vers un autre appareil (PC, disque dur, etc.).

Dans le système français, nous parlons en Mo/s mais vous verrez sur les cartes les MB/s. Notez là encore le petit mémo ci-dessous pour y voir plus clair :

Mémo :

En français 🇫🇷 :

- Mo/s = Mégaoctets par seconde (stockage, vitesse de transfert)
- Mb/s = Mégabits par seconde (vitesse internet, réseau)

En anglais 🇬🇧 :

- MB/s = Megabytes par seconde (stockage, vitesse de transfert)
- Mb/s = Megabits par seconde (vitesse internet, réseau)



200 Mo/s



**non inscrit
(voir fabricant)**

📌 A retenir :

Les indications inscrites sur les cartes SD correspondent à des valeurs théoriques.

- Ces chiffres représentent la vitesse dans des conditions optimales, avec un lecteur compatible et un fichier de grande taille. En usage réel, la vitesse peut être inférieure.
- Ne pas confondre lecture et écriture : Une carte affichant 200 Mo/s en lecture peut avoir une vitesse d'écriture beaucoup plus faible, ce qui impacte les enregistrements vidéo et les rafales photo. Toujours vérifier les deux valeurs !

Dépendance au bus utilisé :

- Une carte UHS-I plafonnera autour de 104 Mo/s, même si elle annonce 150 Mo/s.
- Une UHS-II peut atteindre jusqu'à 312 Mo/s, mais uniquement sur un lecteur UHS-II.

IV - Les BUS - Leur rôle dans la vitesse de transfert

Le bus SD définit l'interface de communication entre la carte mémoire et l'appareil. Contrairement aux classes de vitesse (C.U.V.A.) qui garantissent un débit minimal en écriture, le bus détermine la vitesse maximale théorique de lecture et de transfert des fichiers.

UHS-I (Ultra High Speed 1)	Jusqu'à 104 Mo/s
UHS-II (Ultra High Speed 2)	Jusqu'à 312 Mo/s
UHS-III (Ultra High Speed 3)	Jusqu'à 624 Mo/s



BUS UHS-I



BUS UHS-I

📌 A retenir :

Pourquoi le BUS est important ?

- Un bus lent limite la vitesse réelle : Même si votre carte est une V90 (90 Mo/s garantis en écriture), si elle est en UHS-I, elle sera bridée à 104 Mo/s en lecture maximale, alors qu'une carte UHS-II pourrait atteindre 312 Mo/s.
- La rétrocompatibilité est possible, mais avec des limites : Une carte UHS-II peut être utilisée dans un appareil UHS-I, mais elle fonctionnera à la vitesse UHS-I (maximum 104 Mo/s).

Si une carte a deux rangées de contacts, elle est forcément UHS-II ou supérieur.

Même si une carte affiche V90, U3 et C10, la vitesse réelle dépendra du type de bus utilisé. Un bus lent peut brider une carte ultra-performante. Toujours vérifier la compatibilité de votre appareil avant d'investir dans une carte rapide.

V - La vitesse d'écriture - C.U.V.A

Les performances d'une carte mémoire en termes de débit d'écriture sont définies par quatre classifications principales :

- C Classe standard (ex. C10) : Indique le débit minimal garanti en Mo/s.
- U Classe UHS (ex. U1, U3) : Spécifique aux cartes UHS, garantit un débit d'écriture minimal.
- V Classe Vidéo (ex. V30, V60, V90) : Optimisée pour la capture vidéo haute définition.
- A Classe Application (ex. A1, A2) : Concerne les performances en lecture/écriture aléatoire, optimisant l'exécution des applications mobiles.

Les différentes classes affichées sur votre carte SD (C10, U3 et V30) correspondent à plusieurs normes de classification des vitesses d'écriture. Chacune de ces normes a été introduite à différentes périodes pour répondre à des usages spécifiques. Comme elles coexistent aujourd'hui, un fabricant peut afficher plusieurs de ces classifications sur une même carte SD pour montrer sa compatibilité avec divers standards.

C - LES CLASSES STANDARDS :

CLASSE 2	2 Mo/s
CLASSE 4	4 Mo/s
CLASSE 6	6 Mo/s
CLASSE 10	10 Mo/s

U - LES CLASSES UHS :

UHS Speed Class 1 (U1)	10 Mo/s
UHS Speed Class 1 (U3)	30 Mo/s

V - LES CLASSES VIDEO :

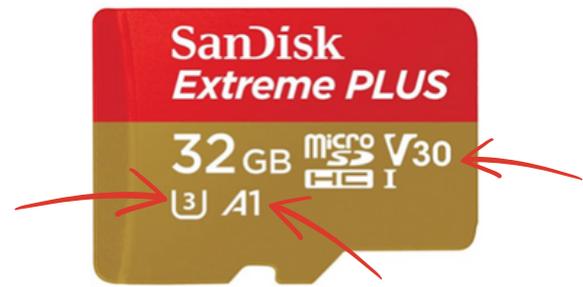
V6	6 Mo/s
V10	10 Mo/s
V30	30 Mo/s
V60	60 Mo/s
V90	90 Mo/s

A - LES CLASSES POUR APPLICATIONS MOBILES :

A1	10 Mo/s + 1500 IOPS lecture / 500 IOPS écriture
A2	10 Mo/s + 4000 IOPS lecture / 2000 IOPS écriture



V30, U3, Classe 10



V30, U3, A1

📌 A retenir :

- Les classes des cartes SD sont essentielles pour garantir une vitesse minimale d'écriture adaptée aux différents usages.
- Une même carte peut afficher plusieurs classes simultanément, comme C10, U3 et V30, ce qui signifie qu'elle respecte plusieurs normes et garantit différentes vitesses d'écriture.
- Il est important de ne pas confondre vitesse d'écriture et vitesse de lecture, car une carte affichant 200 Mo/s en lecture peut avoir une écriture bien plus faible, impactant notamment l'enregistrement vidéo et la photographie en rafale.
- Pour la vidéo, une C10 suffit pour du Full HD, tandis que la 4K nécessite U3 ou V30 minimum, et la 8K demande V60 ou V90.
- Pour les applications mobiles, les cartes A1 ou A2 sont recommandées pour un accès rapide aux fichiers et un meilleur fonctionnement des logiciels.
- La compatibilité avec l'appareil est primordiale : une caméra conçue pour C10 ne profitera pas pleinement d'une V60, tandis qu'une carte trop lente peut limiter les performances d'un appareil haut de gamme.
- Les classes définissent des seuils minimums de vitesse d'écriture. Si une carte atteint un niveau supérieur, elle respecte forcément les normes des niveaux inférieurs. Par exemple : une carte V90 (vitesse d'écriture garantie de 90 Mo/s) dépasse largement les 60 Mo/s de V60, les 30 Mo/s de U3, et les 10 Mo/s de C10 : Donc une carte V90 est aussi V60, U3 et C10 par défaut. Plus la classe est élevée, plus elle englobe les niveaux inférieurs. C'est pour cela qu'une carte rapide affiche souvent plusieurs classifications à la fois.

VI - Application concrète sur nos cartes

Maintenant que vous savez lire une carte, voyons un tableau de synthèse concernant ces deux modèles :



Caractéristique	SanDisk Extreme PRO (SDXC, 64 Go)	SanDisk Extreme PLUS (microSDHC, 32 Go)
Format	SDXC (taille standard)	microSDHC (format compact)
Capacité	64 Go	32 Go
Système de fichiers	exFAT	FAT32
Vitesse de lecture max	200 Mo/s	Non précisée (généralement ~100 Mo/s)
Vitesse d'écriture min	30 Mo/s (V30)	30 Mo/s (V30)
Classes de vitesse	C10, U3, V30	C10, U3, V30, A1
Bus UHS	UHS-I	UHS-I
Utilisation recommandée	Appareils photo reflex, hybrides, caméras pro, vidéo 4K	Smartphones, drones, GoPro, caméras d'action, applications mobiles

VII - Guide pour vous aider

Vous avez mal à la tête ? Simplifions les choses. Comment savoir de quelle carte vous avez besoin pour vos usages ?

1. Vérifiez la compatibilité de votre appareil

Consultez le manuel ou les spécifications pour savoir quel format et bus sont pris en charge.

2. Choisissez la capacité selon vos besoins

- Photos HD / fichiers légers 32 Go à 64 Go
- Vidéo Full HD (1080p) 64 Go à 128 Go
- Vidéo 4K UHD 128 Go à 256 Go
- Vidéo 8K / gros fichiers 256 Go à 1 To

3. Choisissez la classe de vitesse adaptée suivant ces recommandations :

USAGE	CLASSE (écriture)	BUS (lecture/transfert)
Photos standard (JPEG)	C10/U1	UHS-I
Photos en rafale (RAW, sport, pro)	U3/V30	UHS-I / UHS-II
Vidéo Full HD (1080p, 30 fps)	U1/V10	UHS-I
Vidéo Full HD (1080p, 60 fps)	U3/V30	UHS-I
Vidéo 4K UHD (standard)	U3/V30	UHS-I / UHS-II
Vidéo 4K UHD (pro, cinéma)	V60	UHS-II
Vidéo 8K UHD (broadcast, pro)	V90	UHS-II / UHS-III
Drones, GoPro, caméras d'action	U3/V30	UHS-I
Dashcams, caméras de surveillance	V30	UHS-I (endurance)
Enregistreurs audio miniatures	C10/U1	UHS-I

4. Privilégiez un bus rapide pour les gros fichiers

- Usage standard UHS-I (104 Mo/s)
- Vidéo 4K/8K, rafales RAW UHS-II (312 Mo/s) ou UHS-III (624 Mo/s)

5. Vérifiez la marque et la fiabilité

- SanDisk, Lexar, Samsung, Kingston Marques réputées
- Evitez les contrefaçons
- Ne confondez pas vitesse de lecture et vitesse d'écriture. Les marques mettent parfois en avant une vitesse élevée de lecture et de transfert mais la vitesse d'écriture peut être beaucoup plus basse !

6. Spécificités

En fonction des marques, certains repères peuvent changer. Par exemple, la marque *Lexar* ne mentionne pas la vitesse de lecture en MB/s (ou Mo/s en français) mais en x.



Ici 633x. La conversion est simple, il faut multiplier par 0,15 :
 $633 \times 0,15 = 94,95 \text{ Mo/s}$

300X	400X	633X	800X	1000X	2000X
45 Mo/s	60 Mo/s	95 Mo/s	120 Mo/s	150 Mo/s	300 Mo/s

7. L'importance de vos choix

Une écriture trop lente aura comme impact :

- Rafales limitées
- Vidéos qui coupent

Une lecture trop lente aura comme impact :

- Transferts longs
- Lecture qui saccade

Vous devez donc TOUJOURS vérifier la classe U/V pour l'écriture et le BUS pour la lecture et le transfert.

TRIBUNE INVITÉE

ALFA NOUS PRÉSENTE : HUNTER GAME



Hunter Game 2024 : une réussite totale pour l'ALFA !

L'édition 2024 du Hunter Game, un serious game organisé par l'ALFA, a captivé l'attention de nombreux professionnels du secteur de l'assurance, correspondants antifraude, ARP et même un public international francophone. Cette initiative audacieuse et innovante dans le secteur de l'assurance a regroupé plus de 300 participants et leur a offert une occasion unique de perfectionner leurs compétences en matière de recherches en source ouverte, dans un cadre ludique et engageant.

Le Hunter Game 2024 a rassemblé des équipes d'enquêteurs et de spécialistes de la fraude autour d'un défi complexe, conçu pour simuler des situations réelles d'enquêtes multibranches. Ce serious game a permis aux participants de s'immerger dans un scénario réaliste, mobilisant des compétences essentielles telles que la détection d'anomalies, la recherche d'informations en sources ouvertes, et l'application de méthodologies d'investigation rigoureuses. Quelques pièges sont venus pimenter le jeu. Ces compétences, vitales pour le traitement efficace des fraudes, ont été mises en avant au travers de défis progressifs.

Qu'est-ce qu'un serious game ?

Un serious game, ou jeu sérieux, est un jeu dont l'objectif principal dépasse le simple divertissement. Il s'agit d'un outil pédagogique conçu pour simuler des situations réelles et permettre aux participants d'acquérir ou de perfectionner des compétences dans un environnement contrôlé. Dans le contexte du Hunter Game 2024, le serious game a été utilisé pour développer les compétences des participants en matière de recherche d'informations à partir de sources ouvertes (OSINT), un domaine clé dans la lutte contre la fraude à l'assurance.

L'importance de l'OSINT dans la lutte contre la fraude à l'assurance

L'OSINT, ou Renseignement d'Origine Source Ouverte en français, est une approche consistant à collecter et analyser des informations disponibles publiquement, principalement sur Internet, pour vérifier des faits ou enquêter sur des personnes ou des événements. Dans le secteur de l'assurance, l'OSINT est crucial pour détecter et prévenir les fraudes. Les assureurs utilisent diverses sources, allant des moteurs de recherche aux réseaux sociaux, en passant par les bases de données spécialisées, pour vérifier la véracité des déclarations de sinistres et identifier les anomalies.

Les compétences en OSINT permettent aux professionnels de l'assurance de collecter des éléments factuels, tels que la localisation d'un accident ou le statut de santé d'un assuré, afin de ne pas payer des dossiers frauduleux. L'ALFA a reconnu l'importance de l'OSINT et a mis en place des formations pour aider ses correspondants antifraude à maîtriser ces techniques. Ces formations couvrent des aspects clés comme l'organisation des recherches, la veille stratégique, et l'analyse visuelle des données collectées.

Cette pratique doit se faire dans un cadre précis et professionnel et il appartient à l'ALFA de montrer la voie.



L'impact du Hunter Game 2024

Le Hunter Game aura permis d'éveiller les consciences collectives quant à la nécessité de combiner recherches et sécurité. En effet, il est crucial de garantir un environnement de travail sécurisé pour les professionnels de la lutte anti-fraude. L'utilisation de postes de travail sécurisés, tels que des postes virtuels dédiés, permet de protéger les informations sensibles et de limiter les risques de cyberattaques. Un poste virtuel dédié offre une isolation complète des activités de recherche, permettant de ne pas laisser de traces des recherches effectuées.

Les activités de recherche peuvent être menées de manière anonyme et sécurisée, sans laisser de pistes numériques qui pourraient être exploitées par des individus malintentionnés. Cela garantit que les enquêtes restent confidentielles. En mettant en place des postes de travail sécurisés, les entreprises d'assurance peuvent s'assurer que leurs équipes antifraude travaillent dans des conditions optimales.

Un autre aspect crucial de l'OSINT dans la lutte contre la fraude à l'assurance est la minimisation de la collecte des données. Il est essentiel de recueillir uniquement les éléments nécessaires à l'enquête, afin de respecter la vie privée des individus et de se conformer aux réglementations en vigueur, telles que le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Collecter des données de manière excessive peut non seulement enfreindre les lois sur la protection des données, mais aussi entraîner une surcharge d'informations, rendant l'analyse plus complexe et moins efficace. En se concentrant sur les informations pertinentes et nécessaires, les professionnels de l'assurance peuvent mener des enquêtes plus ciblées et efficaces.

La mise en place de politiques strictes de gestion des données aide à définir clairement les types d'informations à collecter, les méthodes de collecte, et les procédures de stockage et de destruction des données une fois l'enquête terminée. Cela permet de garantir que les pratiques d'OSINT soient éthiques et conformes aux normes de confidentialité.

Pendant le jeu, des pièges avaient été tendus aux participants afin de tester leur capacité à distinguer les informations utiles pour l'enquête de celles qui ne l'étaient pas. La collecte d'informations non pertinentes entraînait un malus, tandis que les non-conformités majeures, comme le fait de réinitialiser le mot de passe sur le réseau social fictif, entraînaient une disqualification.

Pour aller totalement au bout de cette action de formation, un livrable donnant les solutions du jeu, étape par étape, a été fourni à l'issue du challenge. L'événement a été marqué par un engouement exceptionnel des équipes participantes. Les moments d'échange et de partage ont enrichi l'expérience, faisant du Hunter Game un succès retentissant et une aventure collective inoubliable !

En conclusion, le Hunter Game 2024 a non seulement été un succès en termes de participation et d'engagement, mais il a également permis de renforcer les compétences essentielles des professionnels de l'assurance dans la lutte contre la fraude. En combinant l'apprentissage pratique avec une compétition stimulante, l'ALFA a démontré l'efficacité des serious games dans le développement professionnel et la prévention des fraudes. Il se murmure d'ailleurs qu'une seconde saison du jeu est en préparation...



PAR MAGALI BURGOS

Responsable Développement des Compétences à l'ALFA



Agence de Lutte
contre la Fraude
à l'Assurance

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

LA NOTION DE "VIE PRIVÉE" : UNE MOSAÏQUE PAS SI MONDIALISÉE



2013, le sang de millions de personnes se glace : Edward Snowden fait une révélation illustrant parfaitement l'adage "quand la réalité dépasse la fiction". La NSA surveille massivement le monde entier [1]. Panique à bord? Oui et non. Beaucoup d'États ont réagi avec véhémence face à cette ingérence grave, un vrai sujet diplomatique. Mais les gens ? Nous, les citoyens? Comment avons-nous réagi? Certains ont crié au loup, d'autres se sont rangés du côté du fameux "toutes façons, moi, j'ai rien à cacher.". Pourquoi tant de différences dans nos réactions [2] ? Cela s'explique en partie par l'influence des différences culturelles sur nos législations nationales et donc, notre habitude à la surveillance.

Notre métier étant hautement lié à la notion de vie privée — si ce n'est pas créé par la notion de vie privée — ces différences culturelles finissent par avoir un impact sur nos enquêtes. Suivez-moi sur ces quelques lignes pour faire un 'p'tit tour du monde' non exhaustif de la vie privée.

Europe : le bastion de la vie privée

En Europe, la vie privée est un idéal. Nous cherchons à la protéger, mais nous savons tous pertinemment que cela ne peut pas être parfait. L'Europe a créé le fameux RGPD, qui n'est ni plus ni moins la réglementation la plus forte qui soit dans le monde en termes de protection de la vie privée. Tout cela peut s'expliquer par des raisons historico-culturelles. L'Europe est le berceau de la philosophie des lumières. Ce que nous appelons humanisme est la volonté de placer l'individu, ses intérêts et ses besoins au-dessus du collectif. C'est le collectif qui aide l'individu et non plus l'inverse. Un bon exemple de cette pensée est la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'État en France (1905). Et d'où nous vient soudain cet élan d'individualisme? Une des réponses possibles serait de dire que cela nous vient de l'autorité. Que ce soit la Stasi allemande, l'autorité de la monarchie absolue en France, l'époque soviétique à l'Est ou le régime de Franco en Espagne, notre continent a subi les effets d'un contrôle de masse et n'en veut plus. Et donc indirectement, c'est ce qui fait qu'aujourd'hui en France notre activité est limitée par le respect de la vie privée, y compris d'une personne qui commet un méfait.

Amérique du Nord, entre individualisme et patriotisme

En Amérique du Nord, le paradoxe est grand. Voire abyssal. Aux Etats Unis, la constitution protège l'individu mais en parallèle, le Patriot Act de 2001 autorise la surveillance de masse. Suite aux révélations de SNOWDEN sur la surveillance de la NSA, le Pew Research Center a publié une étude : "The state of privacy in post-Snowden America" [l'état de la vie privée dans l'Amérique post-Snowden] [5]. Cette étude indique que 52 % des Américains se disent "très" ou "quelque peu" préoccupés par la surveillance gouvernementale des citoyens américains, tandis que 46 % se disent "peu" ou "pas du tout" préoccupés. Ce résultat, qui montre que les étasuniens sont divisés à quasiment 50-50% sur le sujet, s'illustre également sur la manière de voter, souvent moitié républicains, moitié démocrates [6]. Je me rappelle dans mon activité de généalogiste la difficulté que nous avons à obtenir des renseignements familiaux aux Etats-Unis. Un exemple me vient, un homme à qui nous avons envoyé un questionnaire sur sa vie familiale afin de retrouver son cousin. Il nous avait rendu notre questionnaire avec une réponse unique à nos questions : "4th Amendment". Autant vous dire que la suite n'a pas été facile ! En somme, en Amérique du Nord, on accepte de se protéger soi-même, mais la surveillance pour l'intérêt national, notamment pour des questions de défense ou des intérêts mercantiles, est majoritairement plus acceptée que par les européens; bien qu'il existe plusieurs exemples de régulations telles que le USA FREEDOM Act de 2015, limitant la portée des surveillances de la NSA. Cette acceptation plus souple de la surveillance de masse peut s'expliquer entre autres par la manière dont ces États se sont créés. La création d'Etats suite à des colonisations violentes a pu créer dans l'esprit actuel des citoyens l'idée qu'ils vivent grâce à leur gouvernement.

Cela peut s'illustrer notamment par une corrélation culturelle sur les respects protocolaires (le code du drapeau, le respect de l'hymne national, remercier systématiquement un soldat "pour son service" lorsqu'on le rencontre etc...) et sur cette ambivalence entre le devoir de se protéger comme individu et le respect des mesures prises pour les intérêts la nation.

L'Asie, des limites posées par et pour le groupe

En Asie, on commence à trouver une réelle différence avec le monde dit "Occidental". Le concept de vie privée existe, mais n'est pas forcément compris dans le même sens que chez nous. La vie privée n'est pas vraiment vécue comme un droit qui doit se protéger, mais plutôt comme un état, une situation, beaucoup plus proche du concept d'intimité que d'un texte de loi. Au Japon, la discrétion sociale est importante, par exemple, l'immense majorité des Japonais n'ouvre jamais ses rideaux, pourtant, la surveillance numérique y est colossale [7]. Sans oublier la Chine qui, elle, a développé un système de crédit social. Pour faire simple, vous êtes constamment épiés, et chacune de vos actions fait monter ou baisser votre score social avec des effets sur vos droits. Ce qui peut paraître fou pour nous, européens, est le taux d'approbation de ce dispositif (qui peut aussi révéler l'impact social de cette mesure : Ne voulant pas baisser leurs scores, les individus pourraient préférer affirmer qu'ils sont en accord avec le système qui les évalue) [2]. On trouve deux explications principales à cela : la philosophie et la tradition. De nombreux pays asiatiques ont été créés sous l'idéologie confucéenne et/ou communiste, portant le groupe au-dessus de l'individu [3]. Cette idéologie s'est plutôt bien implantée notamment grâce à une tradition du respect du groupe très ancienne. L'Asie ne pratique pas la vie privée comme on la connaît en France. Schématiquement, contribuer au groupe (qu'il soit national, professionnel ou familial) est plus important que s'émanciper personnellement. Plus précisément, on s'émancipe personnellement en apportant au groupe. On peut également donner un contre-exemple avec Taiwan dont la politique est plus protectrice en termes de vie privée, ce qui est cohérent avec notre observation, Taiwan s'étant "occidentalisée" durant les décennies précédentes. Autre point de vue intéressant en Asie, la Corée du Sud qui a déjà légiféré sur un texte fort, similaire au RGPD (le PIPA) mais où de nombreuses surveillances massives (par reconnaissance faciale entre autres) restent plutôt bien acceptées, notamment suite à la gestion de la crise du COVID-19 [8]. Concluons notre tour asiatique en rappelant que le continent est loin d'être uniformisé, de fortes différences existant entre tous les États asiatiques.

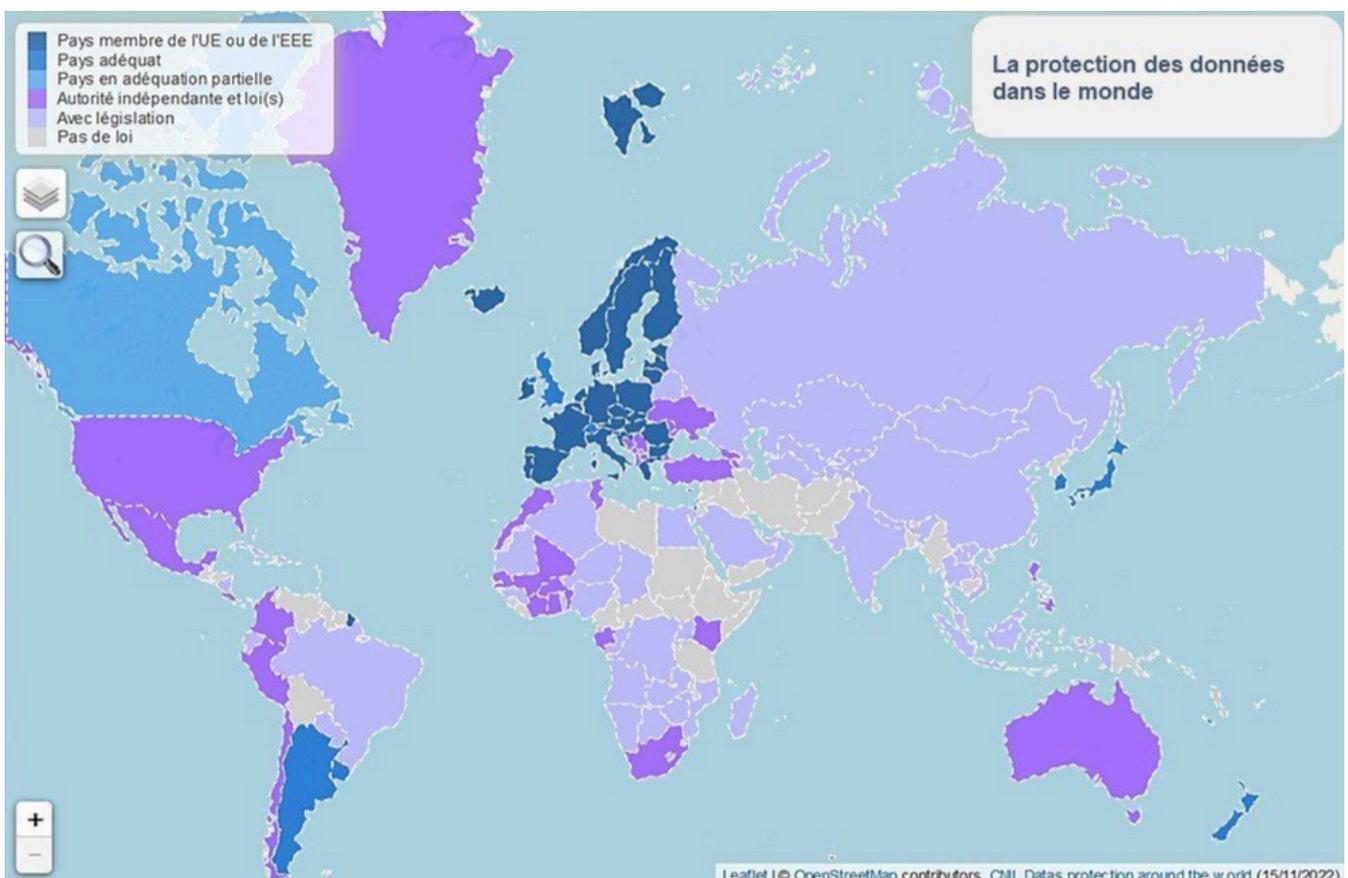
La vie privée, un besoin secondaire

Si nous prenons la pyramide de Maslow comme référence de l'importance d'un besoin parmi d'autres, la vie privée ne se trouve pas au premier rang. Globalement, on peut affirmer que le respect de la vie privée n'est la priorité pour aucun gouvernement, nulle part.

Ce qui compte avant tout pour un Etat, c'est pouvoir nourrir, protéger, faire travailler etc... Dans les pays où ces besoins primaires ne sont pas encore suffisamment bien traités, la protection de la vie privée est moins stable. En effet, toujours en lecture de la pyramide de Maslow, protéger la vie privée est un besoin complexe, répondant à plusieurs nécessités telles que le Besoin de sécurité (on se sent en sécurité au sein de notre intimité), le Besoin d'appartenance (qui permet à certaines cultures dont la nôtre de répondre à un idéal social), le Besoin d'estime (contrôler notre image et ce que l'on renvoie de soi) ou même le Besoin d'accomplissement (la protection de notre vie privée nous permet de nous exprimer librement et de s'accomplir professionnellement et personnellement) mais cela ne répond à aucun besoin physiologique, niveau initial de la pyramide de Maslow.

Dans les pays en voie de développement, notamment les BRICS, légiférer sur la protection de la vie privée est, en plus d'un droit alors acquis, le symbole d'un Etat de droit qui fonctionne. Créer des lois de protection de la vie privée a donc une portée diplomatique importante. On retrouve alors des lois existantes qui sont difficilement appliquées ou... Rien. Pour plus d'informations, je vous renvoie au site de l'ONG Privacy International qui vous apportera beaucoup d'informations à ce sujet : <https://privacyinternational.org/fr/state-of-privacy> .

Loin de stigmatiser ces régions en voie de développement, nous trouvons également des exemples positifs comme au Kenya où la High Court a interdit l'usage de la reconnaissance faciale par la police à l'aune de la protection des libertés individuelles. Ou encore au Brésil, où la LGPD a vu le jour, fortement inspirée du RGPD. Pour un point de vue plus précis, je vous renvoie à [la carte éditée par la CNIL](#) qui illustre ce déséquilibre:



Et pourquoi on parle de ça déjà? Et bien parce que ces différences ont un impact sur notre métier !

Alors que l'ARP français peut mener son enquête à bien avec un simple état-civil, le confrère asiatique demandera plutôt le numéro de la carte d'identité ou du passeport de la cible ! Lorsqu'une conversation téléphonique permet en France d'obtenir des informations personnelles, un citoyen américain n'acceptera pas de vous envoyer une copie de sa carte d'identité (qui en plus risque très fortement d'être un permis de conduire). Tandis que certains pays protègent la vie privée comme un droit fondamental, d'autres la considèrent comme une variable d'ajustement en fonction de la sécurité nationale ou des intérêts économiques. Et tout cela évolue constamment.

Une connaissance des lois internes à chaque pays est absolument primordiale en enquête internationale. Je le dis souvent, il faut que les actes d'enquêtes soient respectueux des normes du pays dans lequel l'enquête a lieu, mais doivent également respecter les règles du pays où elle sera reçue. Il s'agit donc d'une gymnastique juridique qui permet d'aboutir à certains compromis. Pour éviter de choquer et donc de perdre un client étranger en lui demandant des informations que nous, nous considérons banales, comprendre la culture de chaque pays est important. Il est donc judicieux de se faire accompagner !



PAR ANTHONY BRUNELIÈRE

Sources :

1. Glenn Greenwald, No Place to Hide: Edward Snowden, the NSA, and the U.S. Surveillance State
2. Amnesty International, La surveillance de masse exercée par les États-Unis rencontre une opposition mondiale
3. Genia Kostka, China's social credit systems and public opinion: Explaining high levels of approval
4. Johannes Schaaper et Zhen Jiao; Valeurs confucéennes en Chine mesurées par les valeurs personnelles et domaines motivationnels de Schwartz
5. Pew Research Center, "The state of privacy in post-Snowden America"
6. Annie Lowrey pour The Atlantic, Why Is America Always Divided 50-50?
7. Sihan Yang pour Sustainable Cities and Society Volume 115, 15 November 2024, 105858 : The impact of surveillance cameras and community safety activities on crime prevention: Evidence from Kakogawa City, Japan
8. [Kyong Yoon](#), Digital dilemmas in the (post-)pandemic state: Surveillance and information rights in South Korea

SOLUTIONS

RÉPONSES DU NUMÉRO PRÉCÉDENT - SPÉCIAL NOËL

Contre-énigme

Une proposition de l'un de nos membres Théo BERRUER, à découvrir **ICI !**

Vous pouvez désormais tenter de la résoudre... et remporter un cadeau



Mots croisés

VERTICAL

1 - Art de suivre un processus logique pour arriver à des résultats concrets.

METHODOLOGIE

2 - Toutes formes, toutes couleurs, toutes tailles, pourvu qu'il n'attire pas l'attention !

SOUSMARIN

6 - C'est la pièce maîtresse du puzzle, glanée dans l'ombre ou confiée à demi-mot, mais sans lui, aucune vérité ne peut émerger.

RENSEIGNEMENT

7 - Quand les morceaux épars d'un dossier s'assemblent enfin pour raconter la même histoire.

CONCORDANCE

HORIZONTAL

3 - Quand on tend l'oreille pour démêler les faits, mais qu'il faut aussi ouvrir l'œil pour repérer les faux-semblants, on est au cœur de l'art du questionnement... mais de quoi parle-t-on ?

AUDITION

4 - C'est l'allié silencieux des ombres, toujours prêt à capturer, enregistrer ou localiser ; invisible aux yeux des curieux.

DISPOSITIF

HORIZONTAL (suite)

5 - Dans son royaume de bitume et de néons, les indices se cachent sous les pas pressés et les façades alignées... mais quittez-le pour les champs et tout se complique.

URBAIN

8 - Deviner l'ombre derrière le masque, tracer les contours d'une personnalité à partir de ses empreintes invisibles.

PROFILAGE

9 - Transformer un message clair en un mystère illisible, gardant ses secrets bien à l'abri.

CRYPTAGE

10 - C'est l'œil qui ne cligne jamais, l'ombre discrète qui suit chaque mouvement sans jamais être vue... mais de quoi s'agit-il ?

SURVEILLANCE

Code Lock

La combinaison à trouver était... **B570**



B page 4



5 page 7



7 page 8



0 page 26

Mots mêlés

K	N	T	T	T	É	M	O	I	G	N	A	G	E
P	R	E	U	V	E	G	V	E	U	F	X	H	Y
Z	G	M	O	A	G	R	É	M	E	N	T	F	D
P	A	Z	Z	E	P	G	H	V	Q	H	D	T	D
I	D	É	T	E	C	T	I	V	E	I	U	X	J
S	R	R	E	E	Y	D	C	I	N	D	I	C	E
T	A	E	F	P	C	H	U	I	S	S	I	E	R
E	P	E	L	Q	P	U	L	Q	M	C	M	O	T
X	P	N	F	V	B	C	E	W	P	B	S	X	V
L	O	Q	U	R	É	V	É	L	A	T	I	O	N
X	R	U	B	J	F	I	L	A	T	U	R	E	N
K	T	É	L	J	U	S	T	I	C	E	G	F	K
H	A	T	T	E	S	T	A	T	I	O	N	X	S
K	C	E	A	S	F	D	R	A	V	O	C	A	T

Agrément
 Avocat
 Enquête
 Huissier
 Justice
 Preuve
 Révélation
 Témoignage

Attestation
 Détective
 Filature
 Indice
 Piste
 Rapport
 Véhicule



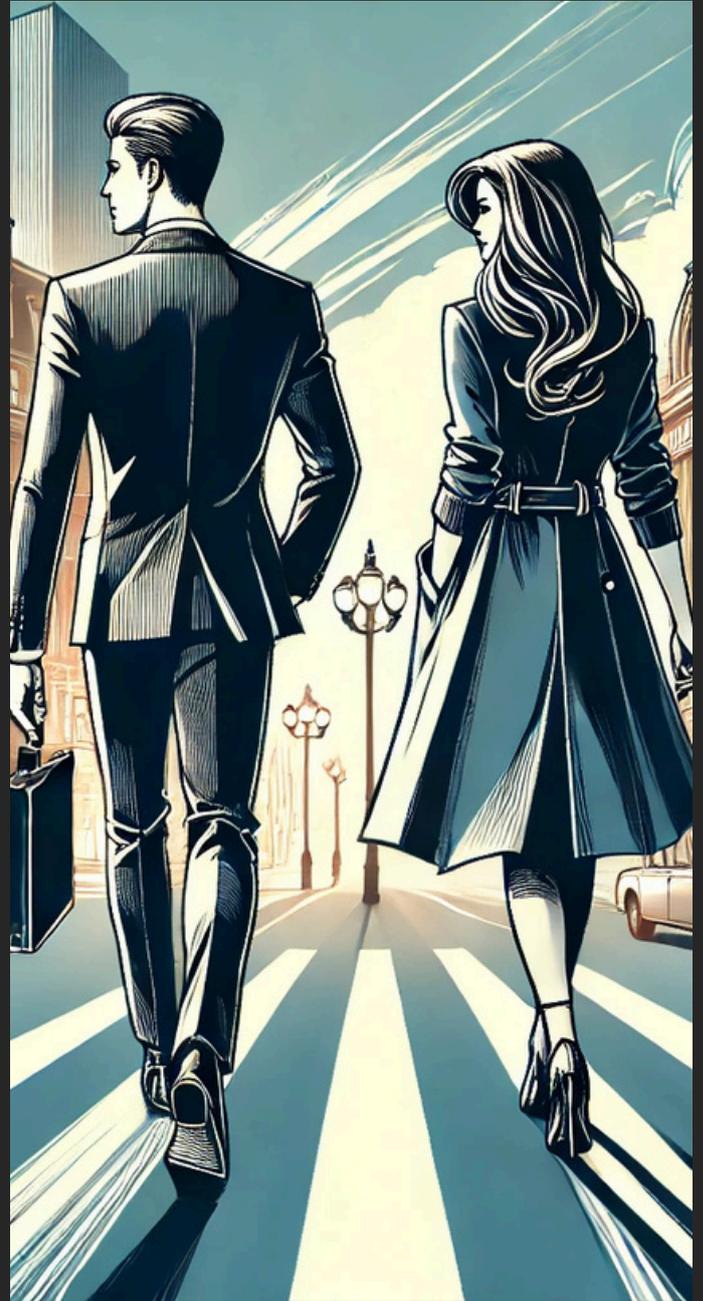
Des remarques ou contributions
à apporter ? Ecrivez-nous !

 reseau.enqueteursprives@gmail.com

 Réseau d'Enquêteurs Privés | REP

©L'oeil du REP | Création originale du REP
n°07 - Février 2025

www.reseau-enqueteurs-prives.fr



ILS NOUS ACCOMPAGNENT, NOUS LES SOUTENONS.

LES PARTENAIRES DU REP

